



DEJA LINK
Communication sur le progrès
2016



Sommaire

1	EDITO	5
2	NOS CONTRIBUTIONS ACTUELLES ET NOS ENGAGEMENTS 2016-2018	6
3	NOS CONTRIBUTIONS DROITS DU TRAVAIL ET DROITS DU L'HOMME	7
4	NOS CONTRIBUTIONS ENVIRONNEMENT	10
5	NOS CONTRIBUTIONS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.....	12
6	ANNEXE.....	13

EDITO

Deja Link a toujours inscrit son action dans une double passion du client et du produit. Des principes simples ont été mis en place :

- Une relation client basée sur l'écoute et l'innovation, la satisfaction de leurs besoins et l'anticipation de leurs attentes.
- Des valeurs humaines, sociales et citoyennes, une déontologie et un souci permanent des relations avec les autres.

Tout ceci a conduit naturellement l'entreprise à proposer des produits et services toujours plus adaptés et plus respectueux de l'environnement.

Au fil des années, nous avons conforté notre politique de Développement Durable, via un système de management durable s'appuyant sur des certifications (Iso 9001 :2008), Imprim'Vert, PEFC et FSC

Notre adhésion au Global Compact en 2014 est cohérente avec cet engagement. Elle nous permet de développer une démarche de progrès en lien avec beaucoup d'autres entreprises.

Laurent CAVIALE
Directeur Général,



Nos

CONTRIBUTIONS

NOS CONTRIBUTIONS ACTUELLES ET NOS ENGAGEMENTS 2016-2018

Nous avons développé notre politique de progrès et de communication autour des 10 principes du Pacte mondial, avec une priorité donnée aux aspects humains et environnementaux.

On trouvera ci-après le détail de nos actions sur 3 axes :

- **Droits du travail et droits de l'homme (principes 1 à 6)**
- **Environnement (principe 7 à 9)**
- **Lutte contre la corruption (principe 10)**

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME

Eliminer toute forme de discrimination et encourager la diversité dans la gestion des Ressources Humaines

- Mise en place d'un Plan d'Action relatif au Contrat de génération portant sur l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations.
- Une représentation équilibrée des âges
 - 49 collaborateurs permanents, âgés de 28 ans à 62 ans
- Des écarts de rémunérations modérés
 - Des salaires homme/femme identiques à responsabilité égale

Favoriser le bien être des collaborateurs

- Une attention portée à l'équilibre vie professionnelle/vie privée
 - 2 collaboratrices pouvant faire du télétravail depuis 2015
 - 3 collaboratrices en temps partiel depuis 2012
 - Des horaires de travail régulés et veillant à préserver l'équilibre de vie
- Une attention portée au cadre de travail
 - Une grande salle de réunion équipée
 - Une cuisine équipée
 - Des distributeurs de boissons chaudes, froides, friandises

- Un faible taux de turnover sur un effectif de 49 salariés
 - 42 salariés en postes depuis 2011
- Suivi et échanges réguliers avec les collaborateurs
 - Entretiens annuels de compétence et de performance pour tous les collaborateurs
 - Des réunions d'équipe mensuels (commerciale, comité de pilotage, délégués du personnel) pour un meilleur pilotage et gestion de projet
 - Des soutiens à la formation des collaborateurs

Développer des relations de confiance avec les clients/partenaires

- Des collaborations conçues et développées dans la durée
 - De nombreux clients et partenaires sur plus d'une année
- Un engagement de transparence
 - Une transparence du travail en réseau
 - Une transparence financière
 - Une transparence des comptes et résultats
- Promouvoir les achats responsables
 - Promouvoir la gestion durable des forêts par l'achat de papiers certifiés PEFC / FSC
 - Contrat passé avec une entreprise de collecte des déchets spécialisés auprès des PME (VÉOLIA ENVIRONNEMENT)

NOS OBJECTIFS 2016-2018

ET AXES DE PROGRÈS

Nos objectifs de progression	
Renforcer le bien-être des collaborateurs au travail	<ul style="list-style-type: none">- Développer les moments de convivialités avec les collaborateurs (déjeuners collaboratifs, barbecue, repas de Noël)- Faire participer les collaborateurs à des événements de l'entreprise (salons professionnels, visite de fournisseurs, échange de savoir faire au sein d'ImpriClub)
Promouvoir les achats responsables	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir nos certifications PEFC/FSC- Avoir recours à des ateliers faisant appel à du personnel en situation de handicap

ENVIRONNEMENT

Réduire les impacts de nos activités sur l'environnement

- Promouvoir les achats responsables
 - Achat de papier 100% recyclé et provenant de forêts durablement gérées
 - Privilégier les emballages cartons plutôt qu'en plastique
 - Aider nos clients au travers d'une sélection de produits à s'orienter vers une éco attitude
- La mise en place d'une gestion et valorisation de nos déchets
 - Recyclage du papier
 - Recyclage des emballages
 - Recyclage des bidons vides, aérosol, chiffons souillées, résidus encre....

Sensibiliser les collaborateurs et les partenaires aux enjeux environnementaux et dérèglement climatique

- Encourager les éco-gestes
 - Remplacement progressif des spots par les LED dans tous les bureaux
 - Impression par défaut en noir et blanc/ recto-verso des documents de bureautiques
 - Associer l'ensemble de nos fournisseurs à la Charte de Développement Durable

NOS OBJECTIFS 2016-2018 ET AXES DE PROGRÈS

Nos objectifs de progression	
Réduire les consommations (gâche papier)	<ul style="list-style-type: none">- Ne prendre que la quantité réservée à la production- Par l'évolution de l'impression numérique- Par la mise en place de techniques de calage et mise en couleur rapides
Promouvoir les investissements responsables	<ul style="list-style-type: none">- Remplacer les outils de productions par une nouvelle presse offset low energy UV (séchage instantané permettant la non utilisation de vernis acrylique, moins énergivore en terme de consommation électrique)
Généraliser les éco-geste	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de consignes de tri sélectif

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

DEJA LINK a mis en place depuis plusieurs années une politique commerciale qui détermine clairement la marge de manœuvre de l'équipe commerciale.

Cela lui permet notamment d'encadrer les relations avec les clients et de se prémunir contre tout risque de corruption.

- Tout dossier ouvert chez DEJA LINK fait suite à un devis fait au client et à un bon pour accord de commande notifié par le client.
- Aucun travail n'est lancé sans l'attribution d'un numéro de commande.
- Toute commande faite au nom d'un fournisseur de matières premières ou d'un sous traitant fait l'objet d'une demande de prix en amont et d'un bon de commande pour rapprochement avec la comptabilité.

NOS OBJECTIFS 2016-2018 ET AXES DE PROGRÈS

Nos objectifs de progression	
Renforcer les relations de confiance avec les partenaires	- Elaborer un guide/charte des droits et devoirs du Partenaire



CHARTRE U.N. GLOBAL COMPACT

Les 10 principes du pacte mondial des Nations Unies :

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption. En d'autres termes, c'est seulement dans les domaines qui les concernent que l'on requiert des entreprises de véritables évolutions.

Droits de l'homme

- 1** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
- 2** A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

- 3** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- 4** L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5** L'abolition effective du travail des enfants.
- 6** L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- 7** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- 8** A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 9** A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- 10** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.







NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

